

3-2-2 FORMATION DE MILITANTS CSE "50 salariés et plus"



Le public : Membres de la délégation du personnel et RS au CSE d'une entreprise de 50 salariés et plus (salariés de droit privé : entreprises, associations...)

Les pré-requis : avoir suivi la formation initiale CFTC et les apprentissages en ligne sur le portail Formation.CFTC (les contenus sont indiqués dans la Fiche ressources en ligne / Temps estimé de visionnage : 2 h).

Les objectifs de la formation :

- Identifier les attributions d'un CSE d'une entreprise de 50 salariés et plus.
- Connaître les règles de fonctionnement d'un CSE d'une entreprise de 50 salariés plus.
- Cibler les moyens d'action utiles à l'exercice de ses missions et apprendre à les utiliser en situation en adoptant la posture adéquate face à l'employeur

Les Méthodes pédagogiques

Méthodes actives et collaboratives / Questionnaires / Cas pratiques / Mises en situation

Méthodes actives et collaboratives / Questionnaires / Cas pratiques / Mises en situation					
1 ^{er} jour		2 ^{ème} jour		3 ^{ème} jour	
	Introduction : la mise en place d'un CSE dans une entreprise de 50 salariés et plus et la durée des mandats.		Le fonctionnement du CSE Expliciter la composition du CSE	3	Les moyens d'action du CSE (suite)
1	Les attributions des représentants du personnel d'un CSE « 50 salariés et plus »	•	Connaître le déroulement des réunions (séances avec l'employeur)	•	Identifier l'importance de la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) dans
•	Distinguer les attributions du CSE selon l'effectif de l'entreprise	•	Déterminer l'objet et le rôle des commissions Identifier l'objet et le contenu du règlement intérieur	 la fonction de consultation du CSE Appréhender les délais d'expertise et ses conditions de prise en charge Connaître les conditions de mise en œuvre des droits d'alerte Connaître les conditions de mise 	la fonction de consultation du CSE Appréhender les délais d'expertise
•	Apprendre à présenter les réclamations des salariés	3	Les moyens d'action du CSE		
•	Cerner la fonction de l'inspecteur du travail en qualité d'acteur essentiel pour l'élu	•	Apprendre à utiliser les moyens d'action du CSE (heures de délégation, liberté de déplacement, etc)		Connaître les conditions de mise en œuvre des droits d'alerte Connaître les conditions de mise
•	Identifier la compétence du CSE en qualité d'instance consultative	•	Maîtriser le processus de consultation : de la délibération du CSE (avis, vote) jusqu'à l'établissement		
•	Connaître les délais de consultation du CSE		du procès-verbal.		en œuvre du délit d'entrave
•	Identifier les attributions du CSE en matière économique, sociale et environnementale (les domaines de consultation et			Ac	tivités pratiques :
	les activités sociales et culturelles)	Aci	vitás protigues i	•	Cas pratique sur la
•	Cerner la compétence du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail		vités pratiques :		méconnaissance des droits
•	Cibler les missions du conseil d'entreprise et des	•	Questionnaires de contrôle des connaissances sur le fonctionnement et les moyens d'action du CSE		fondamentaux des salariés
	représentants de proximité			•	Réaliser un auto-diagnostic de son CSE pour construire un projet de
Acti	ctivités pratiques :		Se positionner face à l'employeur lors de la préparation d'une réunion ordinaire du CSE (cas pratiques)		plan d'action, à partir d'un
•	Questionnaires de contrôle des connaissances sur les attributions du CSE	•	Apprendre à rédiger un ordre du jour du CSE (à partir d'exemples réels qui peuvent être fournis par les apprenants)	É.	questionnaire
•	S'entrainer à traiter les réclamations individuelles et collectives des salariés (6 mises en situation)				aluation, synthèse et clôture du age